



Construction immobilière : la vraie reprise de l'Ecohabitation avec le projet ADIVbois

Perçu comme matériau de construction par excellence, grâce au projet ADIVbois, le bois s'est imposé comme étant un élément innovant sur le marché de la construction immobilière. Désormais, l'utilisation de bois pour la construction de maisons individuelles s'est installée dans l'Hexagone, ce qui, selon l'association ADIVbois, œuvrant pour l'adoption de solutions constructives durables, pourrait être une marche vers un environnement plus écologique d'ici 2018. Zoom sur le concept.

ADIVbois, un concept mettant en valeur des « Immeubles à vivre en bois »

« Construction de grande hauteur, environnement écologique et villes durable » sont les mots d'ordre qui accompagnent le projet ADIVbois, un concept né d'une des solutions du programme Nouvelle-France Industrielle, consacré à la ville Durable, dans le cadre des investissements immobiliers d'avenir. Ce projet vise à mettre en place la construction d'immeubles dont les architectures porteuses et l'agencement intérieur permettront de valoriser diverses essences de bois présentes dans les forêts métropolitaines, mais aussi pour permettre à la France d'instaurer un nouvel édifice de plus d'une dizaine d'étages en matière de construction immobilière ; une innovation pilotée par deux professionnels de la filière bois : Franck MATHIS, constructeur bois et Dominique WEBER, Président de l'Union Nationale de l'Industrie française de l'Ameublement.

ADIVbois et COP21: un duo gagnant

Le Projet ADIVbois appelé autrement : « La construction d'immeubles de grande hauteur » cherche non seulement à installer une nouvelle architecture des bâtiments dans l'Hexagone, mais vise surtout à subvenir aux différents enjeux écologiques répondant aux diverses préoccupations de la COP21: notamment sur la diminution des besoins énergétiques, l'utilisation des ressources naturelles à bon escient, la réduction des CO2 améliorant les conditions de la croissance verte.

En outre, ADIVbois et la COP21 recherchent à bâtir un habitat offrant confort et bien-être aux habitants.

L'État, un acteur majeur du projet

Dans le cadre des investissements d'avenir, le Commissariat général à l'investissement a énoncé en mi-décembre 2015, un éloge mentionnant l'accompagnement du projet ADIVBOIS par une subvention financière, une décision approuvée et félicitée par Ségolène Royal, Stéphane Le Foll, Sylvia Pinel et Emmanuel Macron. En effet, le projet bénéficie d'un soutien de l'État via le PIA à hauteur de 5,8M€ et vise à court terme (horizon 2018) à permettre d'instaurer des « Immeubles à vivre en Bois » allant jusqu'à une hauteur de 15 étages. Cette aide financière vise surtout à se défaire des divers freins techniques, réglementaires et culturels en vue d'utiliser le matériau écologique « bois » dans les immeubles de grande hauteur.